

	<p style="text-align: center;">Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,</p> <p style="text-align: center;">FORCE OUVRIÈRE</p> <p style="text-align: center;">1, rue Sédillot – 67000 STRASBOURG</p> <p style="text-align: center;">Tél : 06 17 33 61 57</p> <p style="text-align: center;">fnecfpfostrasbourg@gmail.com</p>
---	--

Déclaration des élus Force Ouvrière au CSA-SD 1er degré du 20 juin 2023

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD,

Il y 8 jours, le ministre Guérini présentait ses mesures concernant le pouvoir d'achat des agents publics :

- Une augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice au 1er juillet 2023 (soit une augmentation de 30€ par mois pour un agent gagnant 2000€)
- L'attribution de 5 points sur toute la grille au 1er janvier 2024 (soit une augmentation de 25€ brut mensuels)
- Une prime de pouvoir d'achat de 300€ à 800€ annuels pour les fonctionnaires dont la rémunération totale est inférieure à 3250€ par mois
- Une augmentation de la prise en charge des abonnements de transports en commun qui passerait de 50% à 75%.

Alors que l'inflation atteint des sommets, de qui se moque le ministre avec cette aumône ? Pense-t-il que les personnels, pris à la gorge par l'augmentation des prix, se contenteront d'un plat de lentilles ?

Et que devraient penser les enseignants à qui le président Macron avait mensongèrement promis une augmentation de 10% pour tous ?

C'est dans cette situation que, dans les écoles, dans les établissements, le pacte « *travailler plus pour perdre moins* », visant à opposer les collègues entre eux, est proposé aux personnels. On leur demande de se porter volontaire pour exercer des missions supplémentaires remettant en cause les statuts en échange d'une prime.

Les collègues rejettent le « pacte » en témoignent les nombreuses motions adoptées unanimement dans les écoles et les établissements, refusant collectivement le « pacte » et exigeant son retrait. Les personnels de direction ne l'acceptent pas plus.

Face à ce rejet massif, le ministre Ndiaye, visiblement inquiet d'un vote unanime défavorable lors du CSA MEN du 30 mai, a refusé de respecter les dispositions réglementaires et n'a pas mis les textes sur le « pacte » au vote du CSA.

Toutes les organisations syndicales ont donc claqué la porte. Ce même jour, des centaines de collègues, des militants de toutes les fédérations de l'Éducation nationale se sont rassemblés devant le ministère, les rectorats et DSDEN, dans des dizaines de villes en France.

D'ores et déjà, dans des écoles et établissements de plus en plus nombreux, les personnels se réunissent avec leurs syndicats et constatent que le « pacte » ne répond en rien à leurs revendications, qu'il s'agisse des salaires, des missions, des conditions de travail.

Ils prennent donc position pour dire : le « pacte », comme la réforme des retraites, nous n'en voulons pas ! Nous voulons une véritable augmentation de salaire sans contrepartie, et le respect de nos statuts ! Nous refusons le « pacte Macron-Ndiaye » qui vise à mettre au pas les personnels de la maternelle au lycée !

Pour la **FNEC-FP-FO**, au moment où, dans tout le pays, des professeurs se mobilisent avec les parents d'élèves pour obtenir l'annulation des suppressions d'heures de cours et des fermetures de classes prévues à la rentrée 2023, l'annonce d'un SNU intégré au temps scolaire via des classes d'engagement pour les élèves de seconde relève de la provocation.

Monsieur le Directeur académique, la place des jeunes est à l'École pour accéder à l'instruction et à des qualifications, pour ensuite prétendre à un vrai travail, avec un vrai salaire. Le SNU doit être abandonné.

La **FNEC-FP-FO** ne laissera pas le président Macron et son gouvernement transformer nos lycées en lieux d'embrigadement de la jeunesse.

C'est dans un contexte de mobilisations massives contre la réforme des retraites, que le Président Macron et son ministre Ndiaye ont annoncé de nouvelles attaques avec l'acte 2 de l'École inclusive.

Fusion des AESH et AED avec la création d'un métier « d'accompagnant à la réussite éducative », accélération de la fermeture des structures spécialisées et des postes qui y sont rattachés, développement de l'inclusion scolaire systématique en transformant les personnels RASED en personnels ressources accompagnant les collègues et non plus les élèves... : ces mesures destructrices nous concernent tous, AESH, AED et tous les personnels.

C'est aussi le droit des familles d'avoir un enseignement adapté aux besoins de leur enfant qui est bafoué.

Le président Macron et son ministre Ndiaye tournent le dos aux revendications des personnels et utilisent le « PACTE » pour faire passer ces mesures. Mais la résistance continue de s'organiser ! Dans les établissements, dans les écoles, les personnels se réunissent pour refuser ces mesures qui préparent encore un peu la destruction de l'École publique.

Nous refusons la fusion des métiers AESH/AED et revendiquons un vrai statut, un vrai salaire pour ces personnels !

Cette résistance s'est exprimée à 14 reprises dans les puissantes manifestations pour le retrait de la réforme des retraites, et elle va se poursuivre parce que nous refusons de tourner la page !

Dans le même temps le rouleau compresseur des contre-réformes poursuit sa route. La preuve en est avec la mise en place récente d'ANDJARO dans notre département.

Désormais, cette entreprise privée envoie les ordres de mission aux remplaçants, par mail, sur leur messagerie professionnelle, où sont indiqués l'école où ils doivent effectuer leur remplacement ainsi que le temps de trajet pour accéder à l'école en voiture ou en transport en commun ! Dans une

logique issue du privé, le directeur de l'école est nommé « manager » et le remplaçant « collaborateur » !

A aucun moment, les personnels n'ont donné leur accord pour recevoir les messages d'une entreprise privée dans le cadre de leurs missions.

De plus, de nombreux collègues remplaçants nous ont déjà fait part de problèmes techniques importants (pas d'envoi de mail, deux remplaçants envoyés au même endroit)

Avec la **FNEC FP-FO**, le **Snudi-FO** considère que ce dispositif conduira non seulement à la destruction des emplois des personnels administratifs, mais il entraînera aussi une dégradation des conditions de travail des titulaires remplaçants, déjà mises à mal par le manque de personnels pour assurer une gestion efficace du remplacement.

Pour la **FNEC-FP-FO**, cette logique ouvre la voie à l'externalisation et la privatisation de toutes les missions exercées par des personnels administratifs fonctionnaires d'État.

Notre position est très claire sur ce nouveau dispositif : l'argent public doit aller aux écoles publiques !

En ce qui concerne le CSA-SD de ce jour, nous notons une seule fermeture de classe (inhérente à une problématique de locaux), mais aussi une « transformation » bilingue/monolingue. Certes, vous avez octroyé l'annulation de la mesure de fermeture en monolingue à l'école maternelle Molière de Drusenheim mais en contrepartie, la transformation d'une classe bilingue en section. Cela a de ce fait des conséquences fâcheuses pour les collègues qui ne peuvent plus participer au mouvement et devront retrouver un poste lors de la phase manuelle. Cela entraîne donc une iniquité de traitement que nous refusons !

De plus, votre volonté affichée de regrouper les RPI dans un but d'économies budgétaires crée des situations de tensions lorsque municipalités, parents et enseignants se déchirent pour éviter la fermeture dans leur village. Le **Snudi-FO** vous a alerté à de maintes reprises sur les dangers que cela pouvait représenter car à vouloir tout regrouper, c'est vers une scission que vous amèneriez ces communes comme sur le RPI de Morsbronn-Hegeney-Laubach par exemple. Notre organisation vous demande de revenir sur cette fermeture de poste de toute urgence pour ramener le calme dans le secteur et respecter les municipalités qui ont engagé de lourds investissements pour préserver leurs écoles ! Ils font un pari sur l'avenir, soutenez-les dans leurs démarches !

Enfin, pour terminer notre déclaration, la FNEC-FP FO tient ici à rappeler ses revendications :

-Une revalorisation générale immédiate des rémunérations et en premier lieu de la valeur du point d'indice a minima à hauteur de l'inflation,

-le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat (27,5 % depuis janvier 2000),

-l'amélioration des grilles avec l'augmentation des traitements indiciaires,

-le retrait immédiat du PACTE

- l'abandon de l'expérimentation Andjaro et par voie de conséquences le respect de la loi du 6.01.78 relatif à la constitution et à la diffusion de fichiers et de données personnelles ;

– le maintien des emplois et le recrutement de personnels administratifs supplémentaires notamment au niveau du SAGIPE où nos collègues sont à bout ;

- le recrutement de personnels statutaires pour mettre un coup d'arrêt à la pénurie de remplaçants ;
- le respect du statut de la Fonction publique et l'amélioration des conditions de travail pour tous les agents.

Pour la **FNEC-FP FO**,
Audrey LAGES et Aurélien Dutt